

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, 18 octobre 2017



DÉVIATION DE CIRCULATION SUR LA ROUTE D'ALENÇON-RD338

Travaux d'enrobés de nuit sur le giratoire des grues rouges à Saint-Saturnin

Nuits des mercredi 25 et jeudi 26 octobre

Le Département va refaire le tapis d'enrobés du giratoire des « Grues rouges » situé juste après le giratoire de l'Océane en direction d'Alençon (RD338). Il donne accès au contournement et à l'agglomération de Saint-Saturnin ainsi que la zone des hôtels. Les travaux sont prévus de nuit du 25 au 27 octobre entre 21h et 6h. Des déviations seront mise en place.

Déviations en place

La circulation sera interdite dans les deux sens de circulation pendant les deux nuits du mercredi 25 au jeudi 26 et du jeudi 26 au vendredi 27 octobre, entre le rond-point Océane et le rond-point Giratoire Nord (route de Sillé-le-Guillaume) entre 21h et 6h.

Pour l'axe principal, une déviation sera mise en place dans les 2 sens de circulation passant par la route de Sillé (RD 197), par les bourgs de La Milesse et La Chapelle-Saint-Aubin (RD 304) pour rejoindre l'Avenue Rhin et Danube au niveau du quartier de La Madeleine (plan ci-dessous). Des déviations seront également en place pour l'accès à la Z.A. des grues rouges.

Dégradation de la couche de roulement

La dernière couche de roulement de cette portion de la RD338 date de 2005. Ce giratoire supporte un trafic poids lourds important (2 700 par jour) et la couche de roulement présente une usure avancée.

Les travaux : un nouveau tapis d'enrobés

L'ancien tapis est raboté sur une épaisseur de 6 cm et un nouveau tapis en enrobés (BBSG) est réalisé sur une épaisseur de 6 cm.

L'enrobé est répandu à l'aide d'un finisseur (ou finisher) sur la largeur complète de la voie, puis les enrobés sont cylindrés pour obtenir le compactage adéquat. Il faut ensuite attendre que les enrobés refroidissent avant de pouvoir ouvrir à nouveau la route à la circulation. Le marquage sera repris dans les jours suivants la réalisation du tapis.

Financement

Coût du chantier : 50 000 € entièrement financés par le Département.

L'entreprise HRC réalise ces travaux

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme global d'entretien routier du Département.

Un budget de 1,5 M€ est consacré à la réalisation des tapis d'enrobés pour l'ensemble du département priorités suivant l'état du revêtement et de sa structure.

